



Handicap : Anne Hidalgo maintient l'objectif de 100% de logements sociaux neufs accessibles

À l'occasion du Mois Parisien du Handicap, Anne Hidalgo annonce sa décision de maintenir l'objectif de 100% de logements accessibles dans toutes les constructions neuves du parc social municipal. La Maire de Paris détaillera l'ensemble des actions de Paris en faveur des personnes en situation de handicap lors du prochain Conseil de Paris.

Paris est fortement engagée, et cela depuis de nombreuses années, en faveur des personnes en situation de handicap. En 2017, le Conseil de Paris a adopté une nouvelle stratégie « Handicap, Inclusion et Accessibilité Universelle » qui fixe trois champs d'actions prioritaires jusqu'en 2021 : rendre la ville accessible dans toutes ses dimensions, favoriser une inclusion accompagnée et proposer des réponses adaptées à toutes et tous, en particulier aux situations les plus complexes. Dans ce cadre, la Ville de Paris réalise notamment 200 nouvelles opérations de mise en accessibilité d'équipements publics chaque année.

A l'occasion du Mois Parisien du Handicap – et au lendemain du vote par les députés de la loi ELAN qui restreint la part de logements accessibles aux personnes en situation de handicap dans les constructions neuves – Anne Hidalgo a pris la décision que « 100% des nouveaux logements sociaux créés à Paris continueront à être accessibles » aux personnes en situation de handicap. La Maire de Paris a adressé aujourd'hui un courrier aux bailleurs sociaux de la Ville de Paris afin de formaliser cet engagement.

« La solidarité et la fraternité sont des valeurs cardinales de Paris. Elles s'expriment par un service public municipal de qualité, notamment en faveur des familles et de l'éducation, mais aussi par notre capacité à permettre à chaque citoyen d'accéder à un logement adapté à ses besoins. J'y vois là un levier majeur d'émancipation, d'épanouissement et de réussite pour les citoyens », explique la Maire de Paris.

« Dans un contexte où beaucoup de personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés pour trouver un logement accessible, notre devoir de responsables publics est de leur apporter des solutions. C'est pourquoi j'ai décidé que Paris maintiendra son objectif de 100% de logements sociaux neufs accessibles, et cela pendant toute la durée de ma mandature. Cette mesure sera mise en œuvre par les bailleurs sociaux de la Ville de Paris, dont je tiens à saluer

l'engagement : leur action résolue en faveur des personnes en situation de handicap fait honneur à Paris et à tous les Parisiens », ajoute-t-elle.

Anne Hidalgo détaillera l'ensemble de ses mesures en faveur du handicap lors du prochain Conseil de Paris, qui se tiendra du 2 au 4 juillet.

Pour plus d'informations sur le Mois Parisien du Handicap : Quefaire.paris.fr.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61